

# fma.

## VÉLO

# VILLE, COURSE, VTT, VTC



POUR TOUS LES PROFILS  
à partir de 18 ans



**DEUX FORMULES SIMPLES  
UNE COUVERTURE COMPLÈTE  
ET C'EST TOUT.**

## L'OFFRE EN SYNTHÈSE

**2  
FORMULES**

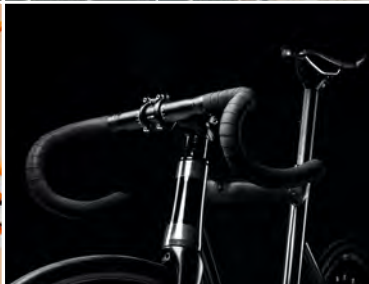
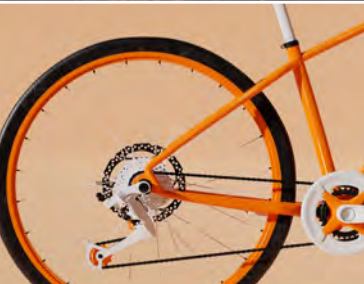
Pour couvrir le vol et  
la casse accidentelle

**2  
USAGES**

Vie privée,  
Domicile/Travail

**2 possibilités de  
PAIEMENT**

Mensuel  
ou annuel



## LES CONDITIONS D'ACCÈS.

- Véhicule identifié par un professionnel avec un marquage permanent (par exemple : Speed Marking - Auvray Security) ;
- Vélo de type « Traditionnel » ou à assistance électrique.

## LES EXCLUSIONS.

- Usage professionnel de transport de personnes et de marchandises ou en compétition ;
- Vélo acheté il y a plus de 30 jours ;
- Vélo soumis à obligation d'immatriculation (Produit Speed Bike) ;
- Valeur d'achat supérieure à 20 000 €.

**➤ Les garanties & services****› Garantie Dommages accidentels**

En cas d'événement accidentel, prise en charge des frais de réparation du vélo ou du coût de remplacement s'il n'est pas réparable ou si le coût des réparations est supérieur à la valeur de remplacement.

**› Garantie Vol, Tentative de vol**

Prise en charge des coûts du vélo de remplacement. Les accessoires sont garantis en cas de vol par agression ou par effraction.

**› Moyens de protection contre le vol**

Le cycle doit être attaché par le cadre à un point fixe avec un antivol agréé SRA, homologué FUB, ou présent sur la liste agréée par FMA Assurances (disponible sur fma.fr) pour que la garantie Vol soit appliquée. L'antivol doit être acheté au plus tard lors de l'achat du cycle.

Le vélo doit également être enregistré dans la base de données nationale, en étant identifié par une société référencée comme AUVRAY SECURITY.

**PROTECTION**

› Tous les types protégés : **VTT, VTC, Tandem, Couché, de Route, VAE**

**CE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE**

**+ Casse accidentelle** prise en charge

**LES PLUS DU CONTRAT**

**Plafond 10%**  
du prix d'achat pour la franchise

**fma.**

VÉLO  
VILLE, COURSE, VTT

➤ **Tableau  
de garanties**



**GARANTIES DE BASE**

	FORMULE 1	FORMULE 2
Vol par effraction ou par agression	Inclus	Inclus
Casse - Dommage matériel accidentel	-	Inclus